

**Délibération n°45.05**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
61

Nombre de conseillers  
en exercice :  
61

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
53

Nombre de votants :  
53

Date de convocation :  
9 décembre 2019

Date d'affichage du  
compte-rendu :  
23 décembre 2019

**Objet :**

**Rapports annuels retraçant  
l'exécution des Délégations  
de Services Publics :**

- Réseau de transport public routier de passagers : rapport du délégataire Keolis Riom

**L'AN deux mille dix-neuf le lundi 16 décembre**, le conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2019 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Jean-Christophe GIGULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires**.  
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléant**.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M Gabriel BANSON, *a donné pouvoir* à M Christian ARVEUF
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Pierre CERLES, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir* à Mme Marie CACERES
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir* à M Yves LIGIER
- Mme Catherine HOARAU, *a donné pouvoir* à M Jean-Maurice HEINRICH
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Marie-Pierre LORIN, *a donné pouvoir* à Mme Annick DAVAYAT
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD

*Absents :*

- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON,
- M Vincent RAYMOND
- Mme Marie-Hélène SANNAT
- Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Nicolas WEINMEISTER
- M Pierre PECOUL et son pouvoir pour Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>

**Secrétaire de Séance :** Marie CACERES

**Rapport n°45.05 - Rapports annuels retraçant l'exécution des Délégations de Services Publics :  
Réseau de transport public routier de passagers : rapport du délégataire  
Keolis Riom**

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans (RLV) en communauté d'agglomération,  
Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire,  
Vu la délibération 20180424.18 du conseil communautaire du 24 avril 2018 autorisant la signature de la Délégation de Service Public,  
Vu la tenue de la commission de contrôle financier le 25 octobre 2019,  
Vu la tenue de la commission des services publics délégués réunie le 25 octobre 2019,

**Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité annexé, établi par KEOLIS pour le réseau de transport public routier de passagers, pour l'exercice 2018.**

*Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.*

***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 17 décembre 2019***

***Le Président***

***Frédéric BONNICHON***



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*



**RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**KEOLIS**  
RIOM

# Rapport annuel d'activités



**RLV MOBILITÉS**

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-DELI20191216455  
-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

**Juillet 2018 - Décembre 2018**

CC 16 déc - RAPPORT 45-5

## SOMMAIRE

- 1 – Evènements marquants de l'année
- 2 – Descriptif du réseau et grille tarifaire
- 3 – Politique Commerciale
- 4 – Politique d'accessibilité
- 5 – Données techniques et d'activités
- 6 – Données financières
- 7 – Sous-traitance
- 8 – Ratios

# 1 - Evènements marquants de l'année

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public des Transports Urbains de Riom Limagne et Volcans a démarré le 8 juillet 2018. Durant l'été, l'ancien réseau R'CoBus a continué de fonctionner pour laisser la place le 3 septembre 2018 au tout nouveau réseau RLV Mobilités.

La nouvelle offre de transports RLV Mobilités permet de desservir l'ensemble des 31 communes de l'Agglomération, que ce soit avec les lignes régulières 1 à 4 ou avec le Transport à la Demande.

Le service de Transports pour les Personnes à Mobilité Réduite s'est également étendu à l'échelle du nouveau territoire.

La dernière nouveauté de la rentrée 2018 est le service de location de 20 vélos à assistance électrique : RLV'lo.

Le lancement de ces nouveaux services a été marqué par une nouvelle identité visuelle reprenant les couleurs de RLV.



## Projet 2018 : La Billettique

Dès le mois de juin 2018, le projet billettique a été lancé pour assurer la mise en place d'une phase de test en novembre, d'une phase transitoire en décembre et d'un fonctionnement opérationnel au 7 Janvier 2019.

Le réseau s'est doté de l'outil système T-Smart d'Actoll, un système billettique moderne fonctionnant sur la base des technologies QR-Codes et des Cartes Sans Contact.



Keolis a procédé à l'installation de valideurs fixes type « Bill » au sein de chaque bus et de valideurs mobiles, format Smartphone sur les véhicules affectés aux services de Transport à la Demande et pour les Personnes à Mobilité Réduite, ainsi que sur les lignes scolaires.

Ces appareils permettent de valider un titre de transport en toute autonomie en le passant simplement devant le lecteur du valideur.

Les cartes sans contact peuvent contenir simultanément plusieurs types de produit billettique tel que des abonnements ou des voyages à l'unité sur un support unique.

Des cartes rechargeables ont remplacés les carnets de 10 tickets.



Les outils T-Smart tel que BiBoard permettent d'avoir accès à de multiples statistiques de validations tel que les points de correspondances, les validations par ligne, par arrêt, par jour ou encore par type de titres.

L'outil TITAN, logiciel de gestion, permet de son côté une gestion rigoureuse de la base abonnés, des ventes et du suivi des recettes. Il fait également office d'outil de caisse et de création de carte billettique personnalisé.

## 2 - Descriptif du réseau et grille tarifaire

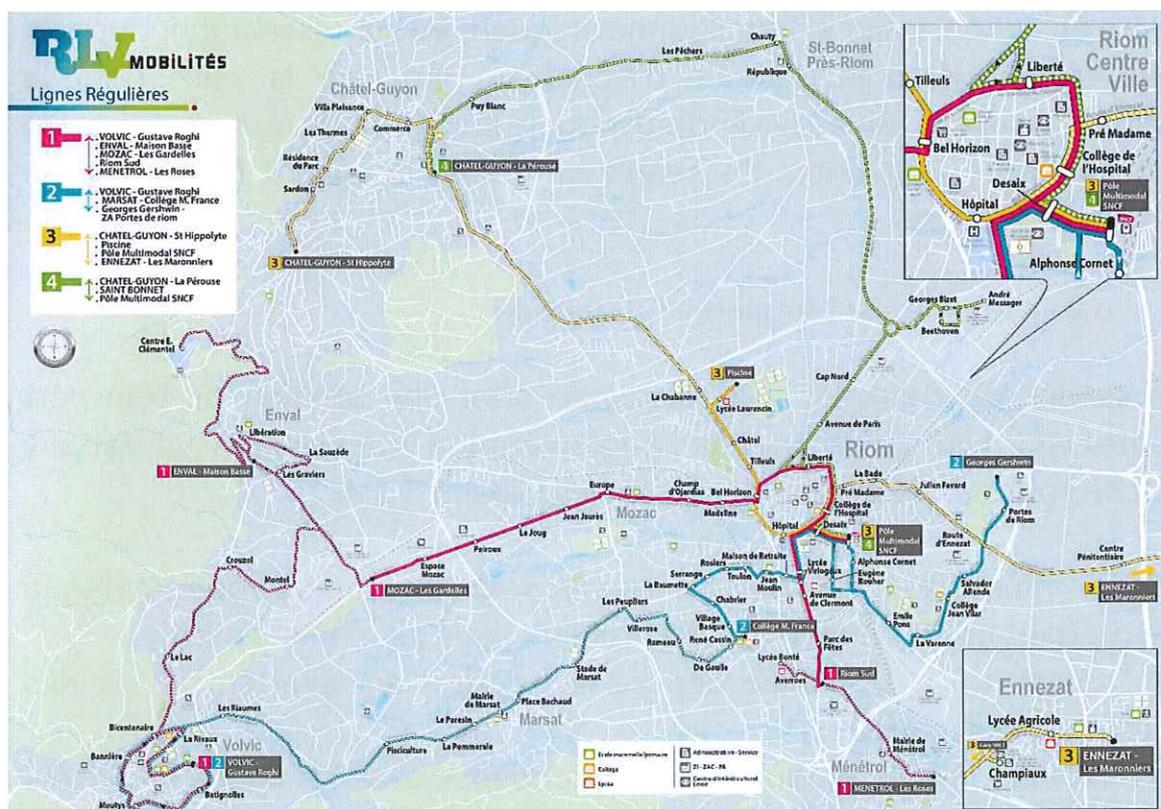
### 1 – Descriptif du réseau

Du 8 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'offre de transports est restée identique à l'offre du réseau R'CoBus relative au marché public précédent.

Le 3 septembre 2018, la nouvelle offre de transports RLV Mobilités a été lancée dans le cadre du nouveau contrat de Délégation de Service Public à travers les services suivants :

- Un réseau urbain composé de 4 lignes régulières
- Un service de Transport à la Demande
- Un service de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite
- 13 lignes de services scolaires (Lignes A à M) et 2 navettes pour les lycées Marie Laurencin et Pierre Joël Bonté
- Un service de location de 20 vélos à Assistance Electrique RLV'lo

#### 1.1 – Le réseau urbain RLV Mobilités



Le réseau urbain est composé de 4 lignes régulières :

**Ligne 1** : Ménérol <> Riom <> Mozac <> Enval/Volvic

**Ligne 2** : Riom <> Marsat <> Volvic

**Ligne 3** : Ennezat <> Riom <> Châtel-Guyon

**Ligne 4** : Riom <> St-Bonnet-Près-Riom <> Châtel-Guyon

Les lignes 1 à 3 fonctionnent avec un service Flexo entre 9h et 12h et entre 14h et 16h sur les tronçons qui desservent les communes de Volvic, Enval, Ennezat et Châtel-Guyon.

Le service Flexo fonctionne de la manière suivante. Lorsqu'un usager souhaite se rendre dans une zone Flexo au départ d'un arrêt régulier, il monte dans le bus et indique au conducteur qu'il veut descendre à un arrêt Flexo.

Lorsqu'un usager veut partir d'un arrêt Flexo, il téléphone à la Centrale d'Appel au moins 1h avant son trajet et le conducteur vient le chercher à l'arrêt demandé.

Entre 9h et 16h, la ligne 4 fonctionne uniquement sur réservation. L'utilisateur doit téléphoner à la Centrale d'Appel au plus tard la veille pour le lendemain avant 18h ou le vendredi pour le lundi, afin de réserver la course qu'il souhaite emprunter. En heures de pointe la ligne 4 fonctionne de manière régulière.

## 1.2 – Le service de Transport à la Demande

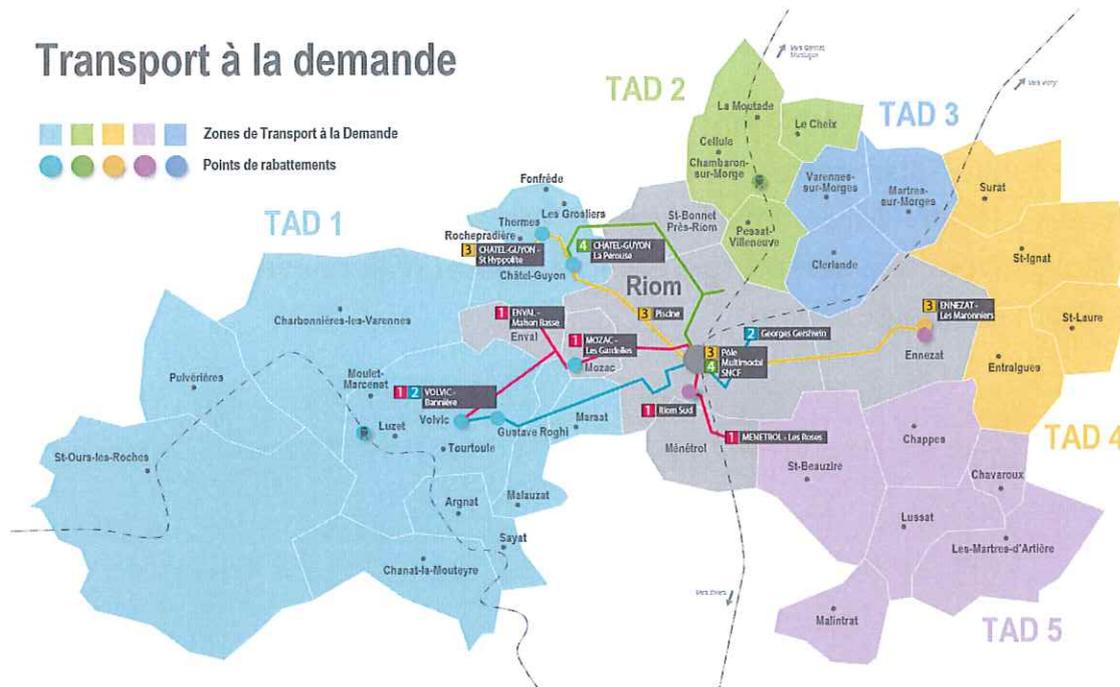
Le service de Transport à la Demande offre une solution de transport toutes les 2h aux communes de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans qui ne sont pas desservies par les lignes urbaines 1 à 4.

Les communes sont réparties en 5 zones selon une logique géographique permettant un regroupement des usagers dans un même véhicule.

Le Transport à la Demande dépose les usagers en rabattement sur des arrêts du réseau urbain.

Les horaires proposés sont en correspondance avec les lignes régulières urbaines.

## Transport à la demande



Les réservations du service se font auprès de la Centrale d'Appels au plus tard la veille pour le lendemain ou le vendredi pour le lundi.

### 1.3 – Le service de Transport pour Personne à Mobilité Réduite

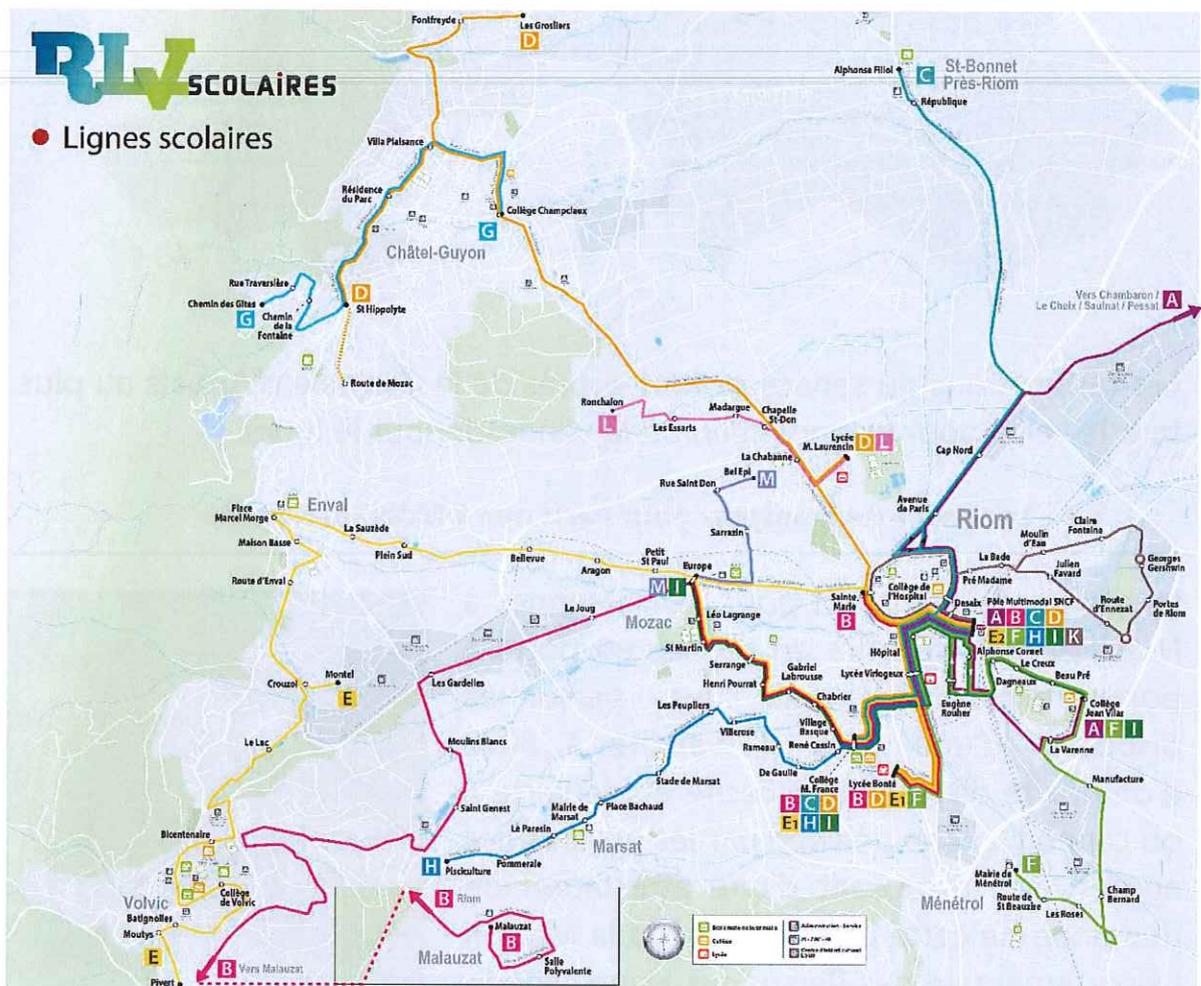
Le service de Transport pour les personnes à Mobilité Réduite offre en service en porte à porte accessibles pour les personnes disposant d'une carte d'invalidité à 80%, d'une carte d'invalidité « cécité étoile verte » ou canne blanche délivrée par les organismes agréés ; ou disposant d'une attestation de demande de cette carte auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, y compris les personnes aveugles et malvoyantes, ainsi que les personnes possédant la carte d'invalidité des pensionnés de guerre.



Les réservations du service se font auprès de la Centrale d'Appels au plus tard la veille pour le lendemain ou le vendredi pour le lundi.

## 1.4 - Les services scolaires

Les lignes scolaires A à M sont intégrées dans le contrat de Délégation de Service Public. Elles correspondent aux lignes desservant les communes suivantes : Riom, Volvic, Enval, Marsat, Malauzat, Ménétrol, Chambaron-sur-Morge, Le Cheix-sur-Morge, Saulnat, Pessat-Villeneuve, Saint-Bonnet-Près-Riom et Châtel-Guyon.



## 1.5 – Le service RLV'lo

Le service RLV'lo est composé de 20 vélos à assistance électrique en location sur les périodes suivantes :

- 1 journée
- 1 semaine
- 1 mois
- 3 mois

Ils sont disponibles au Point Info RLV Mobilités en Gare de Riom.

## 2 – Grille tarifaire

La grille tarifaire appliquée à compter du 1er septembre 2018 est la suivante :

	Tarifs TTC	Ayants droits
Ticket unité	1,20 €	Tout public
Ticket journée	3,00 €	Tout public
Ticket Groupe	6,00 €	10 personnes maximum
Carnet 10 voyages	9,60 €	Tout public
Pass mensuel	30,00 €	Tout public
Pass mensuel intermodal	20,00 €	Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Pass annuel	300,00 €	Tout public
Pass annuel intermodal	200,00 €	Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Pass étude mensuel	15,00 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans
Pass étude mensuel intermodal	10,00 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans et Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Pass étude mensuel 3ème enfant	7,50 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans
Pass étude annuel	150,00 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans
Pass étude annuel 3ème enfant	75,00 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans
Pass étude annuel intermodal	100,00 €	Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans et Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Pass interne annuel	50,00 €	Interne Collégiens, lycéens, étudiants de -de 26 ans
Mobilipass mensuel	15,00 €	+ de 60 ans, handicapés 80%, apprentis et stagiaire non scolarisé et indemnisé
Mobilipass annuel	150,00 €	+ de 60 ans, handicapés 80%, apprentis et stagiaire non scolarisé et indemnisé
Mobilipass mensuel intermodal	10,00 €	+ de 60 ans, handicapés 80%, apprentis et stagiaire non scolarisé et indemnisé et Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Mobilipass annuel intermodal	100,00 €	+ de 60 ans, handicapés 80%, apprentis et stagiaire non scolarisé et indemnisé et Abonnés T2C, TER, CD63 et Mobivie
Pass Solidarité 1 mois	Gratuit	Stagiaire non indemnisé
Pass Solidarité 3 mois	Gratuit	Demandeur d'emploi et titulaires RSA
Pass Solidarité 1 an	Gratuit	Retraités non imposables et diverses allocations

La gamme tarifaire pour le service RLV'lo est la suivante :

	1 journée	1 semaine	1 mois	3 mois
Tout Public	8,00 €	26,00 €	30,00 €	85,00 €
Tarif réduit	6,00 €	19,50 €	22,50 €	63,50 €

Le tarif réduit concerne les habitants de Riom Limagne et Volcans ainsi que les abonnés TER.

## 3 - Politique Commerciale

### 1 – Bilan des actions commerciales

#### Juin - Juillet 2018

- Réunions publiques

Afin de présenter la nouvelle offre de transports aux habitants du territoire, des réunions publiques ont été organisées à Riom, Sayat, Ennezat, Châtel-Guyon et Saint-Beauzire. Les élus, les techniciens de RLV et les équipes de Keolis Riom étaient présents pour animer ces réunions et répondre aux questions des usagers.

#### Août 2018

- Bus Info

Au cours de la semaine précédant le lancement de la nouvelle offre de transports, un bus info s'est rendu en Gare de Riom, à l'Office de Tourisme de Châtel-Guyon, à Volvic et au Couriat à Riom.

Cela permettait aux habitants de venir à la rencontre des équipes de RLV



Mobilités et de se renseigner sur le nouveau réseau.

Cette opération était réalisée avec un minibus portant la nouvelle découpe afin que les usagers puissent se familiariser avec les véhicules.



Découvrez le nouveau réseau de bus mis en place à partir du 3 septembre 2018 sur le territoire de Riom Limagne et Volcans

#### REUNIONS PUBLIQUES à 18h30 :

- 25 juin à SAYAT, salle des fêtes d'Argnat
- 27 juin à ENNEZAT, salle des fêtes (à l'étage)
- 28 juin à CHATEL-GUYON, La Mouniaude
- 04 juillet à RIOM, Maison des associations
- 05 juillet à SAINT-BEAUZIRE, salle des fêtes

4 lignes urbaines  
Transport à la demande  
Transports scolaires  
Location de vélos  
à assistance électrique

+ d'infos sur : [www.rlv.eu](http://www.rlv.eu)

Point Information RLV Mobilités,  
Gare SNCF de Riom - Tél : 04 73 38 08 09



- Lancement de la communication sur le nouveau réseau RLV Mobilités

## Votre nouveau réseau, à la taille de l'agglomération !



Du 20 Août  
au 8 Septembre,  
venez participer au  
**JEU CONCOURS**  
au Point Info,  
pour le lancement  
du nouveau réseau !



- Distribution de goodies

A l'occasion du lancement du nouveau réseau, des goodies aux couleurs du réseau RLV Mobilités ont été distribués aux usagers : boîtes de bonbons, totebag, clés USB et gourdes pour le service RLV'lo.

### Septembre 2018

- Jeu concours de la rentrée

Du 20 août au 8 septembre, un jeu concours sous forme de quiz était organisé au Point Info afin de faire gagner des cadeaux en lien avec le Territoire RLV : 1 soin au Spa source d'équilibre à Chatel Guyon, 4 entrées à la Grotte de Volvic, 4 places pour le Cirque acrobatique de Tanger, une nuit dans une cabane suspendue au Parc Ecureuil de Châtel Guyon, 4 entrées au Parc Ecureuil, 1 stage d'initiation au Karting au Circuit de Sarron, 4 entrées à l'escape Game Player's Bar, 1 bon d'achat à la Ferme auvergnate, 2 entrées au parc de loisirs L'île Ô Loisirs, 1 dîner pour 2 personnes au Restaurant BHV à Riom, 1 dîner pour 2 personnes au Restaurant La Potée à Chatel Guyon, 1 mois d'essai du vélo électrique RLV'lo, 4 entrées pour visiter le château de Tournoël, 5x2 entrées à la piscine de Riom

- Semaine Européenne de la Mobilité

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, plusieurs opérations ont été mises en place.

Le mardi 18 septembre, un petit déjeuner était offert en Gare de Riom, créant un moment d'échange avec les voyageurs intermodaux.

Le mercredi 19 septembre, une animation autour du vélo se tenait sur le parvis de la Gare : essai du RLV'lo à assistance électrique, simulateur de course à vélo, Jeu Memory Mobilité et décor Eco-gestes



Le mercredi et le samedi, le réseau RLV Mobilités était accessible gratuitement pour permettre aux habitants de l'essayer.

Le Samedi 22 septembre, le nouveau réseau ainsi que le nouveau dépôt RLV Mobilités ont été inauguré par Monsieur

BONNICHON, Président de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans le matin. L'après-midi des portes ouvertes pour visiter le dépôt étaient organisées pour les habitants du Territoire.



## Novembre 2018

- Lancement de la communication pour la mise en place de la billettique

Présence dans les véhicules pour expliquer aux usagers comment échanger leur titre de transports et utiliser le nouveau valideur.

**RLV MOBILITÉS**

**DÈS LE 10 DÉCEMBRE 2018**  
**Votre titre de transport devient électronique !**

**COMMENT ÇA MARCHE ?**  
 Votre bus sera équipé d'un valideur nouvelle génération.  
 Il vous suffit de présenter votre ticket ou votre carte dans le lecteur.  
 L'appareil valide automatiquement votre titre de transport !

**Infos pratiques :**  
 Vous pouvez réécarter votre ancien titre de transport dès le 10 décembre 2018. Vous avez jusqu'au 31 janvier 2019 pour réécarter les titres de transport de votre ancien réseau de transport au profit de RLV Mobilités.

**À PARTIR DU 2 JANVIER,**  
 les anciens titres et cartes 10 ans ne sont plus acceptés.

+ d'infos sur : [www.rlv-mobilites.fr](http://www.rlv-mobilites.fr)

Point Info RLV Mobilités,  
 Gare SNCF de Riom - Tél : 04 73 38 08 09

**RLV RIOM LIMAGNE & VOLCANS**

## Décembre 2018

- Opération Père Noël

Le Père Noël a circulé sur les lignes RLV Mobilités le mercredi 19 décembre pour distribuer des papillotes. Les petits comme les grands pouvaient repartir avec leur photo en compagnie du Père Noël.

**RLV MOBILITÉS**

**Un selfie avec le Père Noël ?!**  
**Mercredi 19 décembre**

Il sera dans les bus  
 RLV Mobilités,  
 de 10h à 12h et  
 de 14h à 17h

Trouvez-le et repartez avec  
 votre photo à impression instantanée

**Distribution de papillotes !**

Point Info RLV Mobilités  
 Gare SNCF de Riom  
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

04 73 38 08 09 [www.rlv-mobilites.fr](http://www.rlv-mobilites.fr) RLV Mobilités

**RLV RIOM LIMAGNE & VOLCANS**

## 2 – Budget détaillé consacré à la politique commerciale

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des charges liées aux actions commerciales.

Ce tableau n'intègre pas la mise à disposition des membres du CODIR Keolis Secteur Auvergne et de la Direction Régionale pour la présence terrain en Gare lors de la semaine de la rentrée scolaire.

De même, ne sont pas indiqués ci-dessous les investissements liés au Site Internet et à l'application mobile billettique.

Date	Fournisseur	Objet	Montant
22/07/2018	As de Pub	Affiches Réunion Publiques	650,00 €
22/07/2018	As de Pub	Ligne graphique	1 250,00 €
22/07/2018	As de Pub	Fiches horaires scolaires	450,00 €
24/07/2018	As de Pub	Guide Bus et plan	4 400,00 €
30/07/2018	L'imprimeur.com	Impression Guide Bus	3 686,00 €
08/08/2018	Alizé Communication	Gilets Vert Fluo	250,50 €
08/08/2018	Alizé Communication	Gourdes RLV'lo	437,00 €
23/08/2018	Igopost	Totebag RLV Mobilités	477,00 €
27/08/2018	Le Klub	Campagne de communication rentrée 2018	2 000,00 €
28/08/2018	ID4V	Impression Fonds de poteaux et abribus	4 484,00 €
28/08/2018	Igopost	Bonbons RLV Mobilités	482,95 €
sept-18	Embauche CDD présence terrain		750,00 €
sept-18	Cadeaux jeu concours de rentrée		700,00 €
10/09/2018	ID4V	Impression Carton d'invitation inauguration	68,00 €
19/09/2018	Titouan Rimbault	Reportage photos	969,60 €
24/09/2018	L'imprimeur.com	Impression flyers semaine de la mobilité	178,00 €
24/09/2018	LudikEnergie	Animation vélos avec simulateur	2 250,00 €
25/09/2018	Alizé Communication	Clé USB	2 692,50 €
26/09/2018	As de Pub	Fond d'arrêts et affiche gare	2 340,00 €
28/09/2018	Le Klub	Campagne de communication Semaine de la Mobilité	975,00 €
28/11/2018	Le Klub	Campagne de communication Billettique	1 950,00 €
17/12/2018	L'imprimeur.com	Impression affiches et flyers campagne Billettique	292,00 €
18/12/2018	As de Pub	Mise à jour Guide bus janvier 2019	1 300,00 €
20/12/2018	L'imprimeur.com	Impression guide bus janvier 2019	2 574,00 €
31/12/2018	ID4V	Impression flyers nouvelle offre de janvier	441,00 €
déc-18	Opération Père Noël ( photos polaroid, papillotes, costume Père Noël)		200,00 €
			<b>36 247,55 €</b>

### 3 – Liste des dépositaires de titres de transports sur l'ensemble du ressort territorial

Le réseau RLV Mobilités dispose de 11 dépositaires répartis sur l'ensemble du territoire.

#### **Riom : Tabac Presse « Le Ricomagum »**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

#### **Chambaran-sur-Morge : « La Grotte de l'Ours » et « Le Caveau du Fort »**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

#### **Châtel-Guyon : Tabac Presse « Le Khédive »**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Nouveau dépositaire depuis décembre 2018

#### **Enval : Mairie**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

#### **Kiosque du Centre Clémentel**

- Carnets de 10 tickets

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

#### **Le Cheix-sur-Morge : Mairie**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

**Marsat : Mairie**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

**Mozac : Tabac Presse Brasserie « Le Mozac »**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

**Pessat-Villeneuve : Mairie**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Déjà dépositaire du réseau R-Cobus

**Volvic : Le Volvicois**

- Carnets de 10 tickets
- Abonnements mensuels

Nouveau dépositaire depuis décembre 2018

Dans le cadre du nouveau contrat de Délégation de Service Public, la SNCF n'a pas souhaité poursuivre le partenariat en restant dépositaire.

#### 4 – Volume de ventes annuelles et mensuelles par titre

Au cours des 6 mois d'exploitation 2018, le nombre total de titres vendus est de 19 759.

Le titre représentant le plus gros volume de vente est le ticket unitaire avec 13 723 unités vendues en 2018, suivi par le Pass Etude Annuel avec 3 409 unités.

Le ticket Groupe n'a enregistré aucune vente en 2018.

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL 2018
Ticket unité	2 343	1 114	2 224	3 053	2 989	2 000	13 723
Ticket journée			5	4			9
Ticket Groupe							-
Carnet 10 voyages	100	194	295	221	202	193	1 205
Pass mensuel	22	8	22	9	14	19	94
Pass mensuel intermodal			3	6	7	9	25
Pass annuel			2	1		1	4
Pass annuel mensualisé			1		1	1	3
Pass annuel intermodal			1	1			2
Pass étude mensuel	2		165	53	87	56	363
Pass étude mensuel intermodal			16	11	19	11	57
Pass étude mensuel 3ème enfant			2		2		4
Pass étude annuel			1 357	36	19	3	1 415
Pass étude annuel mensualisé			679		659	656	1 994
Pass étude annuel 3ème enfant			24				24
Pass étude annuel intermodal			69	5	3	3	80
Pass étude annuel intermodal mensualisé			14		10	10	34
Pass interne annuel			75	12	4	12	103
Mobilipass mensuel	8	4	15	4	7	6	44
Mobilipass annuel			8	9	1	8	26
Mobilipass mensuel intermodal			2	2	3		7
Mobilipass annuel intermodal			2	1	3		6
Pass solidarité 1 mois			2	8	14	7	31
Pass solidarité 3 mois	30	46	76	54	68	85	359
Pass solidarité 1 an	2	25	25	40	16	39	147
<b>TOTAL</b>	<b>2 475</b>	<b>1 320</b>	<b>4 983</b>	<b>3 436</b>	<b>4 044</b>	<b>2 995</b>	<b>19 759</b>

## 5 – Recettes annuelles et mensuelles par titre

En 2018, le montant des recettes encaissées est de 297 419,95€ TTC.

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	2018
Ticket unité	2 811,60 €	1 336,80 €	2 668,80 €	3 663,60 €	3 586,80 €	2 400,00 €	16 467,60 €
Ticket journée			15,00 €	12,00 €			27,00 €
Ticket Groupe							0,00 €
Carnet 10 voyages	850,00 €	1 649,50 €	2 832,00 €	2 121,60 €	1 939,20 €	1 852,80 €	11 245,10 €
Pass mensuel	220,00 €	80,00 €	660,00 €	270,00 €	420,00 €	570,00 €	2 220,00 €
Pass mensuel intermodal			60,00 €	120,00 €	140,00 €	180,00 €	500,00 €
Pass annuel			600,00 €	300,00 €		300,00 €	1 200,00 €
Pass annuel mensualisé			25,00 €		27,00 €	27,00 €	79,00 €
Pass annuel intermodal			200,00 €	200,00 €			400,00 €
Pass étude mensuel	20,00 €		2 470,00 €	795,00 €	1 305,00 €	840,00 €	5 430,00 €
Pass étude mensuel intermodal			160,00 €	110,00 €	190,00 €	110,00 €	570,00 €
Pass étude mensuel 3ème enfant			15,00 €		15,00 €		30,00 €
Pass étude annuel			203 550,00 €	5 400,00 €	2 850,00 €	450,00 €	212 250,00 €
Pass étude annuel mensualisé			8 487,50 €		9 047,50 €	9 006,25 €	26 541,25 €
Pass étude annuel 3ème enfant			1 800,00 €				1 800,00 €
Pass étude annuel intermodal			6 900,00 €	500,00 €	300,00 €	300,00 €	8 000,00 €
Pass étude annuel intermodal mensualisé			140,00 €		100,00 €	100,00 €	340,00 €
Pass interne annuel			3 750,00 €	600,00 €	200,00 €	600,00 €	5 150,00 €
Mobilipass mensuel	80,00 €	40,00 €	225,00 €	60,00 €	105,00 €	90,00 €	600,00 €
Mobilipass annuel			1 200,00 €	1 350,00 €	150,00 €	1 200,00 €	3 900,00 €
Mobilipass mensuel intermodal			20,00 €	20,00 €	30,00 €		70,00 €
Mobilipass annuel intermodal			200,00 €	100,00 €	300,00 €		600,00 €
<b>TOTAL TITRES</b>	<b>3 981,60 €</b>	<b>3 106,30 €</b>	<b>235 978,30 €</b>	<b>15 622,20 €</b>	<b>20 705,50 €</b>	<b>18 026,05 €</b>	<b>297 419,95 €</b>
Remboursements 2018							2 175,00 €
Impayés à fin décembre 2018							27,50 €
<b>TOTAL</b>							<b>295 217,45 €</b>

Le Pass Etude Annuel représente le montant de recettes le plus important avec 238 791,25€ TTC.

Le ticket unité est également assimilé à un volume de recettes important avec 16 467,60 €, suivi par le Carnet de 10 voyages représentant 11 245 € de recettes sur 2018.

La valeur des remboursements de 2175 € correspond :

- Aux clients possédant un abonnement au réseau R'cobus en cours de validité mais qui n'ont pas souhaité bénéficier des services du nouveau réseau. Le montant remboursé est proratisé en fonction du nombre de mois restant avant la fin de validité du titre.
- Aux clients ayant déménagés en 2018 et qui ont sollicités une demande de remboursement de l'abonnement au prorata, en invoquant ce motif.

Le montant des impayés à fin Décembre 2018 est de 27.5 €.

Les recettes du service RLV'lo sont de 744,50€ TTC pour 2018. Elles sont majoritairement réalisées sur le mois de septembre ainsi que sur des locations à tarif réduit. Cela signifie que la majorité des usagers sont des habitants du Territoire (critère d'attribution du tarif réduit).

	SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
	Tarif plein	Tarif réduit	Total	Tarif plein	Tarif réduit	Total	Tarif plein	Tarif réduit	Total	Tarif plein	Tarif réduit	Total
Journée	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Semaine	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Mois	30,00 €	90,00 €	120,00 €	- €	90,00 €	90,00 €	- €	45,00 €	45,00 €	- €	45,00 €	45,00 €
Trimestre	- €	254,00 €	254,00 €	- €	63,50 €	63,50 €	- €	- €	- €	- €	127,00 €	127,00 €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>344,00 €</b>	<b>374,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>153,50 €</b>	<b>153,50 €</b>	<b>- €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>172,00 €</b>	<b>172,00 €</b>

	TOTAL 2018		
	Tarif plein	Tarif réduit	Total
Journée	- €	- €	- €
Semaine	- €	- €	- €
Mois	30,00 €	270,00 €	300,00 €
Trimestre	- €	444,50 €	444,50 €
<b>Total</b>	<b>30,00 €</b>	<b>714,50 €</b>	<b>744,50 €</b>

## 4 - Politique d'accessibilité

### 1- Equipement des véhicules

Les véhicules urbains de 22 à 26 places sont entièrement accessibles pour les Personnes à Mobilité Réduite. Les équipements sont les suivants :

- Rampe UFR manuelle
- Système d'annonces sonores intérieur et extérieur
- Système d'annonces visuelles via des écrans TFT
- Girouettes extérieures
- 1 place UFR



Les véhicules Master 9 places dédiés à la réalisation des services TPMR et TAD sont accessibles grâce à une rampe manuelle basée à l'arrière du véhicule.

Les fauteuils sont amovibles et laissent la place à 3 fauteuils roulants manuels ou 2 fauteuils roulants électriques.

## 2 – Formation des conducteurs

L'ensemble des conducteurs est formé à la manipulation des rampes UFR.

Les conducteurs dédiés au service PMR sont au nombre de 7 et ont reçu en août 2018 une formation complémentaire afin d'assurer la prise en charge des usagers PMR dans les véhicules 9 places (manipulation des différents fauteuils, fixation des sangles, accueil des usagers, ...).

Les formations ont été réalisées par un formateur du service Moovicité de Clermont-Ferrand et suivies par les conducteurs de manière individuelle ou par groupe de 2 maximum.



## 3 – Information Voyageur

Le site internet [www.rlv-mobilites.fr](http://www.rlv-mobilites.fr) est entièrement paramétré pour être compatible avec les outils de lecture pour les personnes mal-voyantes et non-voyantes. Il respecte les contraintes du RGAA en proposant le niveau maximum AAA d'accessibilité.

L'ensemble des supports d'information utilise des polices accessibles (Segoe UI) sans empâtement avec une taille minimale de 12.

## 5 - Données techniques et d'activités

### 1 – Fréquentation

Dans l'attente de l'outil billettique mis en place définitivement le 7 janvier 2019, la fréquentation de 2018 a été estimée selon les clés de mobilité existantes au cours du précédent contrat.

	Clé de mobilité	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Ticket unité	1,1	2 446	3 358	3 288	2 200	11 293
Ticket journée	3,5	18	14	-	-	32
Carnet 10 voyages	11	3 245	2 431	2 222	2 123	10 021
Pass mensuel	80	1 760	720	1 120	1 520	5 120
Pass mensuel intermodal	80	240	480	560	720	2 000
Pass annuel	80	160	80	-	80	320
<i>Report Pass annuel</i>	80	-	160	240	240	640
Pass annuel mensualisé	80	80	80	80	80	320
Pass annuel intermodal	80	80	80	-	-	160
<i>Report Pass annuel intermodal</i>	80	-	80	160	160	400
Pass étude mensuel	80	13 200	4 240	6 960	4 480	28 880
Pass étude mensuel intermodal	80	1 280	880	1 520	880	4 560
Pass étude mensuel 3ème enfant	80	160	-	160	-	320
Pass étude annuel	80	108 560	2 880	1 520	240	113 200
<i>Report Pass étude annuel</i>	80	-	108 560	111 440	112 960	332 960
Pass étude annuel mensualisé	80	54 320	56 080	56 160	55 520	222 080
Pass étude annuel 3ème enfant	80	1 920	-	-	-	1 920
<i>Report Pass étude annuel 3ème enfant</i>	80	-	1 920	1 920	1 920	5 760
Pass étude annuel intermodal	80	5 520	400	240	240	6 400
<i>Report Pass étude annuel intermodal</i>	80	-	5 520	5 920	6 160	17 600
Pass étude annuel intermodal mensualisé	80	1 120	1 120	1 120	1 120	4 480
Pass interne annuel	16	1 200	192	64	192	1 648
<i>Report Pass interne annuel</i>	16	-	1 200	1 392	1 456	4 048
Mobilipass mensuel	40	600	160	280	240	1 280
Mobilipass annuel	40	320	360	40	320	1 040
<i>Report Mobilipass annuel</i>	40	-	320	680	720	1 720
Mobilipass mensuel intermodal	40	80	80	120	-	280
Mobilipass annuel intermodal	40	80	40	120	-	240
<i>Report Mobilipass annuel intermodal</i>	40	-	80	120	240	440
Pass solidarité 1 mois	40	80	360	560	80	1 080
Pass solidarité 3 mois	40	1 400	2 120	2 720	680	6 920
<i>Report Pass solidarité 3 mois</i>	40	-	1 400	3 520	4 840	9 760
Pass solidarité 1 an	40	680	1 520	640	120	2 960
<i>Report Pass solidarité 1 an</i>	40	-	680	2 200	2 840	5 720
<b>TOTAL</b>	-	<b>198 549</b>	<b>197 595</b>	<b>207 086</b>	<b>202 371</b>	<b>805 601</b>

Les titres qui enregistrent le plus de voyages sont les abonnements scolaires. Avec un total de 743 856 voyages, ils représentent 92,3% de la fréquentation totale.

## 2 – Données des montées par arrêt sur les lignes régulières

La billettique a été lancée de manière définitive le 7 janvier 2019. Ces données ne sont pas disponibles pour 2018.

## 3 – Service RLV'lo

En 2018, le service RLV'lo a enregistré 20 locations uniquement sur des durées d'un ou trois mois.

	Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Total		
	TP	TR	Total	TP	TR	Total	TP	TR	Total	TP	TR	Total	TP	TR	Total
Journée			0			0			0			0	0	0	0
Semaine			0			0			0			0	0	0	0
Mois	1	4	5		4	4		2	2		2	2	1	12	13
Trimestre		4	4		1	1			0		2	2	0	7	7
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>20</b>

### Lieu de résidence des usagers

CHATEL GUYON	3
CLERLANDE	1
GIMEAUX	1
MARSAT	4
MOZAC	3
PROMPSAT	1
RIOM	4
SAINT BONNET	1
VOLVIC	2

Les usagers résident principalement à Châtel-Guyon, Marsat, Mozac et Riom.

Seuls 2 usagers n'habitent pas sur le territoire de Riom Limagne et Volcans.

## 4 – L'offre kilométrique Keolis Riom

Le tableau ci-dessous reprend les kilomètres réalisés par Keolis Riom selon les relevés des compteurs des véhicules.

	Kilomètres réalisés				
	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Lignes régulières Keolis Riom	28 419	24 667	30 932	30 175	<b>114 193</b>
TAD/TPMR Keolis Riom	7 596	7 056	6 657	6 078	<b>27 387</b>
<b>Total</b>	<b>36 015</b>	<b>31 723</b>	<b>37 589</b>	<b>36 253</b>	<b>141 580</b>

Du fait des 15 jours de vacances scolaire, l'offre kilométrique est plus faible en octobre.

## 5 – L'offre kilométrique sous-traitée

L'offre kilométrique réalisée en sous-traitance est la suivante en 2018.

	Km Totaux	Km commerciaux
Delaye urbain	51 522	46 885
Delaye Scolaires	38 189	22 536
ATP 63 TAD/TPMR	10 761	
Keolis Pays des Volcans	33 442	14 616
Keolis Loisirs et Voyages	11 984	8 792

## 6 – Moyens techniques

### 6.1 – Inventaire avec VNC

Annexe 3

### 6.2 – Etat du parc et relevé kilométrique par véhicule

A son lancement le 03/09/2018, le réseau a fonctionné avec 4 véhicules neufs type Integralia Tadoo InUrban et d'un parc de transition composé de 2 Mercedes Sprinter City 65 et d'un minibus Renault Noventis utilisé précédemment sur un autre réseau Keolis.

Ce parc provisoire a permis l'exploitation du réseau avec un parc à l'image uniforme, la base de Mercedes Sprinter étant commune aux 2 types de véhicules, et bénéficiant d'un niveau d'équipement équivalent.

Cette situation transitoire a permis d'assurer l'exploitation des services dans l'attente de la réception des 4 véhicules Integralia suivants, livrés fin Novembre 2018.

Véhicules	Type	1ère MEC	Age au 31/12/2018	Km compteur au 31 dec 18
182052	Integralia Tadoo In Urban	16/08/2018	0,38	19800
182053	Integralia Tadoo In Urban	16/08/2018	0,38	19448
182050	Integralia Tadoo In Urban	27/08/2018	0,33	18554
182051	Integralia Tadoo In Urban	27/08/2018	0,33	20520
182062	Integralia Tadoo In Urban	06/11/2019	0,15	628
182063	Integralia Tadoo In Urban	06/11/2019	0,15	9647
182064	Integralia Tadoo In Urban	06/11/2019	0,15	7984
182065	Integralia Tadoo In Urban	06/11/2019	0,15	3759
180366	Renault Master TPMR	31/07/2018	0,42	12266
180365	Renault Master TPMR	31/07/2018	0,42	15121
140223	Citroën Jumper TPMR	07/07/2014	4,48	151
102060	Renault Noventis	29/11/2010	8,08	175

Les Sprinter City 65 ont bénéficié du même covering adhésif que les Integralia Tadoo In Urban et que les Masters TPMR afin d'arborer les couleurs du réseau RLV Mobilités dès le 03/09/2018.

Les Integralia Tadoo InUrban ont une capacité de 26 places dont 13 assises, et d'un emplacement UFR.

Ils disposent d'une boîte de vitesse automatique, d'afficheurs frontaux, latéraux et arrières (girouettes), d'une climatisation réversible ainsi que d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Tous les véhicules de Keolis Riom sont suivis et entretenus par la société Fraikin, basée à Gerzat et spécialiste de la location de véhicules professionnels, qui réalise la maintenance préventive et curative de l'ensemble du parc de véhicule en coordination avec Keolis Riom.

### 6.3 – Plan d'investissement : comparaison prévisionnel /réalisé

#### Annexe 3

#### Analyse qualitative du PPI :

- Tous les investissements prévus lors de la RAO ont été réalisés.
- Une attention particulière devra être portée au vieillissement des véhicules urbains Sprinter Integralia Tadoo In Urbain.

### 6.4 – Projection de l'inventaire en fin de contrat avec VNC

#### Annexe 3

## 6.5 – Interventions par véhicule

Les véhicules étant récents, peu d'interventions ont eu lieu en 2018.

keolis RIOM					
IMMAT	DEFAULT(S) CONSTATE(S)	CATEGORIE	CORRECTIF(S) APPLIQUE(S)	DATE	INTERVENANT
FB-379-PT	Envoi valideur défaillant pour remplacem	Electrique/Electronique	Alimentations x2 envoyées	24/12/2018	Actoll
EZ-833-TA	Pneus hiver à monter	Pneumatiques		24/12/2018	Fraikin Gerzat
FB-367-PT	Voyant niveau huile moteur après pleine	Mécanique		20/12/2018	Fraikin Gerzat
FB-367-PT	Affichage pupitre SAE "EN PANNE"	Electrique/Electronique		20/12/2018	Hanover
FB-351-PT	Commande de chauffage	Chauffage/Climatisation		18/12/2018	AD Poids Lourds
FB-351-PT	Commande arrêt demandé	Electrique/Electronique		18/12/2018	Fraikin Gerzat
EZ-765-YH	Claquement berceau arrière	Mécanique	Vérification essieu arrière	17/12/2018	Fraikin Gerzat
EZ-831-TA	Vis à resserrer barres de maintien	Divers		17/12/2018	Fraikin Gerzat
EZ-765-YH	Pneus hiver à monter	Pneumatiques	RDV le 21/12/2018	14/12/2018	Fraikin Gerzat
FB-379-PT	Valideur Bill défaillant	Billetique	Changement par le valideur de sec	14/12/2018	Fraikin Gerzat
EZ-765-YH	Valideur Bill à déplacer	Billetique		14/12/2018	Fraikin Gerzat
EZ-765-YH	Vis à resserrer barres de maintien	Divers		14/12/2018	Fraikin Gerzat

## 6.6 – Bilan des incidents et accidents

En 2018, aucun accident n'a été à déplorer sur le parc de véhicules.

## 6.7 – Pannes

Une seule panne importante est à signaler sur l'année 2018. Un blocage de la boîte de vitesse automatique du véhicule n°102047 a nécessité un changement de véhicule en ligne et le remorquage du véhicule en panne. Celui-ci était à l'arrêt sur la D227 à Châtel Guyon.

## 7 – Moyens humains

### 7.1 – Effectifs

Au 31 décembre 2018, les effectifs de Keolis Riom sont composés de :

- 1 directrice (mise à disposition)
- 1 Responsable Exploitation à 50% (mise à disposition par Keolis Pays des Volcans)
- 1 Coordinateur Qualité à 50%, salarié Keolis Riom
- 1 Chargée de Clientèle
- 1 Employée Administrative
- 20 conducteurs dont 2 en CDD

Les salariés de Keolis Riom occupent les postes de la manière suivante :

Poste occupé	Statut	Type de Contrat	Type de Temps de Travail	Horaire Contractuel Mensuel	Date d'entrée
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	151,67	01/08/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	01/08/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Employée administrative	Employé ( e )	CDI	TC	151,67	19/11/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	01/09/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Conducteur	Employé ( e )	CDI	TC	169,00	08/07/2018
Chargée de clientèle	Employé ( e )	CDI	TC	151,67	08/07/2018
Coordinateur Qualité	Agent de Maîtrise	CDI	TC	151,67	01/09/2018

## 7.2 – ETP totaux et par catégorie de personnel

Au 31 décembre, l'ensemble des salariés de Keolis Riom est à temps complet. Parmi les conducteurs, 19 d'entre eux sont à 39h et 1 seul est à 35h.

	CDI	CDD	TOTAL
Conducteurs	18	2	20
Employée administrative	1	0	1
Chargée de clientèle	1	0	1
Coordinateur Qualité	1	0	1

## 7.3 – Heures de conduites totales

Les heures de conduite commerciales par mois sont les suivantes :

	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Temps de conduite commerciale services réguliers et scolaires	802,73	706,65	1356,95	1254,65	1364,63	1186,33	6671,94
Temps sur service PMR, SAD, TAD	305,75	249,25	510,98	539	526,83	428,25	2560,06
<b>Heures de conduites totales</b>	<b>1108,48</b>	<b>955,9</b>	<b>1867,93</b>	<b>1793,65</b>	<b>1891,46</b>	<b>1614,58</b>	<b>9 232</b>

## 7.4 – Absentéisme

Le taux d'absentéisme de Keolis Riom à fin 2018 est de 6,24%. Ce taux est impacté par un arrêt longue maladie qui est en cours depuis presque 3 ans au 31 décembre.

SOCN3	CODE	NOM	Taux Absences MALADIE + ACC.TRAV.	Total Heures abs. MALADIE + ACC.TRAV. - 3 mois	Total Heures abs. MALADIE + ACC.TRAV. + 3 mois	Taux Absences MALADIE + ACC.TRAV. - 3 mois	Taux Absences MALADIE + ACC.TRAV. + 3 mois
6307		KEOLIS RIOM	6,24	561,18	606,68	3,00	3,24

## 8 – Fraude et contrôle

Sur l'année 2018, le nouveau système billettique n'étant pas encore mis en place et la billetterie transitoire, les contrôles réalisés ont principalement portés sur les incivilités signalées par les conducteurs, notamment sur les services scolaires.

Par ailleurs, des missions terrains ont également été menées en amont du lancement du système billettique T-SMART afin de sensibiliser de façon didactique les usagers à cette nouveauté.

En collaboration avec Riom Limagne et Volcans, Keolis a proposé une fiche de relevé d'incidents permettant d'informer de façon précise l'AOM des incidents survenus sur le réseau.

### **Comment cela fonctionne ?**

Le conducteur qui est témoin d'une incivilité ou d'une dégradation du véhicule se rapproche du service exploitation qui rédige avec lui une fiche de relevé d'incidents comprenant un maximum d'information sur la situation survenue.

Ce document est ensuite transmis à Riom Limagne et Volcans par e-mail dans les délais les plus courts, permettant d'apporter une réponse rapide.

Lorsque l'utilisateur a pu être formellement identifié, un courrier est envoyé par Riom Limagne et Volcans afin de sensibiliser sur les règles à respecter dans le cadre de l'utilisation des services de transports.

En cas de récidive, l'utilisateur pourra faire l'objet d'une convocation en Mairie ou d'une exclusion temporaire des services.

## **9 – Réclamations**

Afin de faciliter la lecture, le fichier se trouve en annexe 4.



N° enregistrement (n°/année)

#### **Fiche incident transports scolaires**

Date de l'incident	Heure de l'incident
Transporteur	Ligne de transport scolaire
Nom de l'arrêt	Commune
Etablissement scolaire fréquenté	Type d'incident
Immatriculation du véhicule	Lieu de l'incident
Nom et prénom de l'utilisateur Coordonnées du représentant légal	
Description et circonstances de l'incident	
Signature Transporteur	Nom et signature du Conducteur

#### **À retourner**

Par courrier à Riom Limagne et Volcans  
Service Mobilités Riom Limagne et Volcans, 5 Mail Jost Pasquier 63200 Riom  
Par courriel à [s.peyron@rlv.eu](mailto:s.peyron@rlv.eu)

## 6 - Données financières

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-DELI20191216455  
-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

**RLV** MOBILITÉS

## 1 – Compte d'exploitation

### Annexe 1 – Onglet « Keolis Riom »

Quelques éléments explicatifs :

- Coûts du dépôt (ligne 29 du CEP) : les coûts liés à l'utilisation du dépôt sont plus importants que prévu. En effet, il avait été prévu de louer quelques Algeco sur le site, qui se sont révélés trop petits lors de la prise de possession des lieux. L'intégralité de bâtiment a donc été louée afin de disposer d'un nombre suffisant de bureaux pour tous les collaborateurs de Keolis Riom.
- Assurances, Accident et Vandalisme (ligne 30 du CEP) : la flotte de véhicules affectés sur le réseau RLV n'étant pas connue au 1<sup>er</sup> janvier 2018, rien n'a été facturé sur ce poste au titre de l'année 2018.
- Encadrement des conducteurs & contrôle fraude (lignes 43 et 44 du CEP) : Lors de l'élaboration du budget, la masse salariale du contrôleur qualité avait été ventilée sur chacun de ces deux postes (lignes 43 et 44). Pour plus de simplicité, celle-ci est intégralement imputée en ligne 43 « encadrement des conducteurs » dans le CEP réalisé 2018.
- Services support – Coût du personnel (ligne 63 du CEP) : l'écart visible sur cette ligne est pour moitié lié à l'embauche non prévue d'une employée administrative. D'autre part, la masse salariale de la chargée de clientèle est également imputée sur cette ligne, alors qu'elle se trouve en ligne 46 « frais de commercialisation » lors de l'élaboration du budget.

## 2 – Détail des versements de la Collectivité

Date	Pièce et objet	Montant
nov-18	Facture n° 18001 pour la période du 8/07/2018 au 31/12/2018	1 038 250,00 €

## 3 – Détail du calcul de la contribution financière

Détail du calcul de la CF	
CF de base	1 038 249 €
Avenant 1	18 076 €
<b>Total</b>	<b>1 056 325 €</b>

## 4 – Raccordement entre contribution financière annuelle contractuelle et montant comptable (provisions, ...)

CF comptable	
CF de base facturée	1 038 249 €
Avenant 1 provision au 31/12/2018	18 076 €
<b>Total</b>	<b>1 056 325 €</b>

## 5 – Raccordement entre recettes tarifaires issues de l'application des ventes aux tarifs et le montant comptable (provisions, impayés, ...)

	Total recettes encaissées		Produits d'avances	Recettes Comptables
	TTC	HT		
Ticket unité	16 467,60 €	14 970,55 €		14 970,55 €
Ticket journée	27,00 €	24,55 €		24,55 €
Ticket Groupe	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Carnet 10 voyages	11 245,10 €	10 222,82 €		10 222,82 €
Pass mensuel	2 220,00 €	2 018,18 €		2 018,18 €
Pass mensuel intermodal	500,00 €	454,55 €		454,55 €
Pass annuel	1 200,00 €	1 090,91 €	818,18 €	272,73 €
Pass annuel mensualisé	79,00 €	71,82 €		71,82 €
Pass annuel intermodal	400,00 €	363,64 €	257,58 €	106,06 €
Pass étude mensuel	5 430,00 €	4 936,36 €		4 936,36 €
Pass étude mensuel intermodal	570,00 €	518,18 €		518,18 €
Pass étude mensuel 3ème enfant	30,00 €	27,27 €		27,27 €
Pass étude annuel	212 250,00 €	192 954,55 €	134 337,38 €	58 617,17 €
Pass étude annuel mensualisé	26 541,25 €	24 128,41 €		24 128,41 €
Pass étude annuel 3ème enfant	1 800,00 €	1 636,36 €	1 090,91 €	545,45 €
Pass étude annuel intermodal	8 000,00 €	7 272,73 €	5 000,00 €	2 272,73 €
Pass étude annuel intermodal mensualisé	340,00 €	309,09 €		309,09 €
Pass interne annuel	5 150,00 €	4 681,82 €	3 333,33 €	1 348,48 €
Mobilipass mensuel	600,00 €	545,45 €		545,45 €
Mobilipass annuel	3 900,00 €	3 545,45 €	2 761,36 €	784,09 €
Mobilipass mensuel intermodal	70,00 €	63,64 €		63,64 €
Mobilipass annuel intermodal	600,00 €	545,45 €	416,67 €	128,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>297 419,95 €</b>	<b>270 381,77 €</b>	<b>148 015,41 €</b>	<b>122 366,37 €</b>
<b>RLV'lo</b>	<b>699,50 €</b>	<b>635,91 €</b>		<b>635,91 €</b>
<b>TOTAL COMMERCIAL</b>				<b>0,00 €</b>
<b>Remboursement 2018</b>	<b>-2 175,00 €</b>	<b>-1 977,27 €</b>		<b>-1 977,27 €</b>
<b>Impayés à fin décembre 2018</b>	<b>-27,50 €</b>	<b>-25,00 €</b>		<b>-25,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>295 916,95 €</b>	<b>269 015,41 €</b>	<b>148 015,41 €</b>	<b>121 000,00 €</b>

## 6 – Détails des autres produits

Détail des autres produits	
Différences de règlements	2 €
TICPE	6 000 €
CICE	3 370 €
<b>Total</b>	<b>3 372 €</b>

## 7 – Liasse fiscale

### Annexe 2

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-DELI20191216455  
DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

## 7 - Sous-traitance

### 1 – Kilométrage commercial

L'offre kilométrique réalisée en sous-traitance est la suivante en 2018.

	Km Totaux	Km commerciaux
Delaye urbain	51 522	46 885
Delaye Scolaires	38 189	22 536
ATP 63 TAD/TPMR	10 761	
Keolis Pays des Volcans	33 442	14 616
Keolis Loisirs et Voyages	11 984	8 792

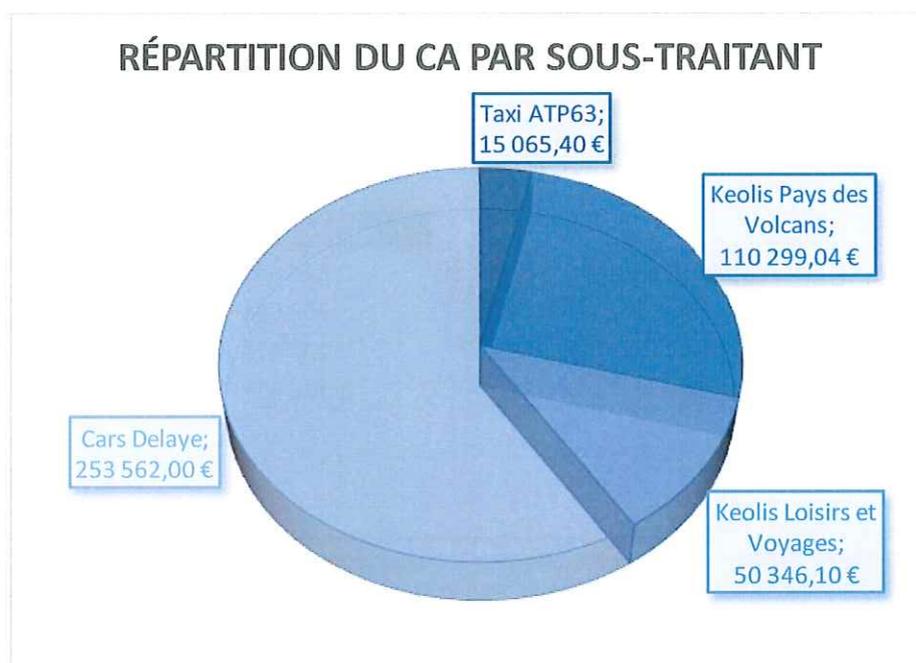
### 2 – Répartition du chiffre d'affaire par sous-traitant

Avec la sous-traitance d'une partie de la ligne 3 urbaine et l'intégralité de la ligne 4, Cars Delaye est le sous-traitant majeur de Keolis Riom (59% du CA de la sous-traitance). Il effectue également les lignes scolaires B, D et G.

L'entreprise ATP63 réalise des services TAD et TPMR principalement sur la zone Ouest du Territoire.

Les filiales Keolis Pays des Volcans et Loisirs et Voyages réalisent des lignes scolaires.

Prestataires	Chiffre d'affaires	Répartition CA ST
Taxi ATP63	15 065,40 €	3,51%
Keolis Pays des Volcans	110 299,04 €	25,69%
Keolis Loisirs et Voyages	50 346,10 €	11,73%
Cars Delaye	253 562,00 €	59,07%
<b>TOTAL</b>	<b>429 272,54 €</b>	<b>100,00%</b>



### 3 – Compte d'exploitation pour les sous-traitants représentant plus de 5% des kilomètres réalisés

Annexe 1 – Onglet « SST Delaye »

## 8 - Ratios

Les données utilisées pour le calcul des ratios sont les suivantes :

	2018
Recettes comptables HT	123 631
Voyages clé de mobilité	805 601
Kilomètres totaux DSP	287 478
Dépenses	1 225 357

### 1 – R/V

	2018
R/V	0,15

Cet indicateur repose sur le calcul du nombre de voyages estimés via les clés de mobilités. Il est donc à mettre en perspective des hypothèses prises, en particuliers pour les abonnements mensuels et annuels. La mise en place de la billettique en 2019 permettra d'affiner cet indicateur (calcul réel du nombre de voyages par les validations constatées).

### 2 – R/K

	2018
R/K	0,43

Le résultat de cet indicateur est à rapprocher du poids du transport scolaire dans la DSP (environ 50%). Les étudiants bénéficient de tarifs préférentiels au regard des actifs et des voyageurs occasionnels, ils ne génèrent donc pas autant de recettes commerciales.

### 4 – V/K

	2018
V/K	2,80

L'analyse effectuée pour l'indicateur R/K est transposable au calcul du V/K. Attention toutefois, cet indicateur tient également compte du nombre de voyages estimés par les clés de mobilités. Il sera affiné en 2019 par le traitement des données billettique.

### 5 – R/D

	2018
R/D	0,10

Le taux de couverture des dépenses est de 10%. Cette valeur s'explique par le poids du transport scolaire dans la DSP (environ 50%).

### 6 – D/K

	2018
D/K	4,26

La valeur de ce ratio est de 4,26€/km. Il traduit le caractère peu dense et rural d'une partie du territoire de Riom Limagne et Volcans.